

ARES

BULLETIN de SOUSCRIPTION 2017

Oui, je fais un don en faveur de la restauration de l'église de Sommervieu

10 € 20 € 30€ 50 € 80 € 100 €

autre montant €

- en chèque, **OBLIGATOIREMENT** à l'ordre de l'Association pour la Restauration de l'Eglise de Sommervieu (ARES)

- en espèces

Pour les particuliers, votre don est déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable.

Pour les entreprises, réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires.

Votre don donnera lieu à l'envoi d'un reçu fiscal, que vous pourrez joindre à votre déclaration de revenus.

Je souhaite bénéficier d'une économie d'impôt au titre :

de l'impôt sur le revenu **OU** de l'impôt sur les Sociétés

NOM ou RAISON SOCIALE (pour les Entreprises, Artisans, Associations ...)

.....

PRENOM

ADRESSE

CP VILLE

TELEPHONE (facultatif)

MAIL (facultatif)

DATE ET SIGNATURE

Bulletin de souscription et don à envoyer à

Monsieur Daniel GODDERIDGE
Trésorier de l'Association pour la restauration de l'église de Sommervieu (ARES)
30, rue de Chédeville
14400 SOMMERVIEU